AR PREFECTURE

016-211600903-20201217-2020_116_1-DE

Regu le 23/12/2020



Ville de Châteauneuf sur Charente Membres en exercice: 27

Membres présents: 23 Suffrages exprimés: 27 République Française

Délibération N° 2020-116 Conseil Municipal du 17 Décembre 2020

Annule et remplace l'envoi précédent en raison d'une erreur matérielle

DATE DE CONVOCATION: 11 Décembre 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS: J.L. LEVESQUE- K. GAI - M. VILLEGER - MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - JP DESLIAS - JF CESSAC - P. ORMECHE - K. PERROIS - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - A. DUBRUN -F. GUIRAO - H. ROSARIO -E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD -S. DELIMOGES - P. BERTON- C. RAFIN

<u>CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR</u> B. LAFAYE a donné pouvoir à J.L. LEVESQUE – G. MIGNON a donné pouvoir à M.A. CHEVALIER – E. PISANI a donné pouvoir à M.H. AUBINEAU - C. NANGLARD a donné pouvoir à P. BERTON –

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: B. LAFAYE - G. MIGNON - E. PISANI - C. NANGLARD -

SECRETAIRE DE SÉANCE : K. PERROIS

OBJET: BÀTIMENT DESCOFFRES - ÉXONÉRATION DES PÉNALITÉS DE RETARD

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU les décisions de 2019 portant attribution des lots du marchés de travaux pour l'aménagement de locaux commerciaux dans le bâtiment Descoffres,

VU l'article 7-4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières prévoyant une pénalité de retard de 100 € HT par jour calendaire,

CONSIDÉRANT qu'en raison de la crise sanitaire, une interruption du chantier et une reprise des travaux ont été notifiées aux entreprises titulaires du marché sans prolongation du délai global d'exécution dudit marché,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré PAR 27 VOIX POUR décide :

- D'approuver l'exonération des pénalités intercalaires au marché qui devaient s'appliquer aux différents lots du marché,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

AR PREFECTURE

016-211600903-20201217-2020_116_1-DE

Regu le 23/12/2020

N° des lots	Objet	Entreprises	Retard d'exécution	Nombre de jours à exonérer	Exonération HT des pénalités intercalaires
Lot 2	Gros œuvre	COLIN BERAND	56 jours	56	5 600.00 €
Lot 3a	Couverture zinguerie	JARDINET	61 jours	61	6 100.00 €
Lot 3b	Bardage	ATELIER DU BOIS	67 jours	67	6 700.00 €
Lot 4	Menuiseries extérieures aluminium	VERRESPACE	61 jours	61	6 100.00 €
Lot 5	Métallerie	PRIEURE	61 jours	61	6 100.00 €
Lot 6	Cloisons, doublage, faux plafonds	TNS	61 jours	61	6 100.00 €
Lot 7	Menuiseries intérieures bois	ATELIER DU BOIS	67 jours	67	6 700.00 €
Lot 8	Carrelage, faïence	MARTAUD	67 jours	67	6 700.00 €
Lot 9	Peinture intérieure	LARPE	62 jours	62	6 200.00 €
Lot 10	Electricité courants forts et faibles	BRUNET	61 jours	61	6 100.00 €
Lot 11	Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire	LALANDE	62 jours	62	6 200.00 €
Lot 12	VRD	GATINEAU	61 jours	61	6 100.00 €

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE